

MERCREDI

6

NOVEMBRE  
2019

11H À 12H

## Intervenants



Christine AVELIN  
Directrice générale  
de FranceAgriMer

Henri BRICHART  
Président du Conseil d'orientation  
de FranceAgriMer

## Salle Érable



Bât. B 1<sup>er</sup> étage

## FranceAgriMer



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002  
93555 Montreuil cedex



Inscription presse :  
[presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

# CONFÉRENCE DE PRESSE

## Une nouvelle gouvernance pour FranceAgriMer

Plus d'efficacité et de transversalité au service des filières de l'agriculture et de la mer



### Nouvelle gouvernance de FranceAgriMer

Des modifications profondes des conseils de FranceAgriMer ont été engagées en 2019. Cette réforme est destinée à renover et renforcer la concertation entre filières, acteurs économiques, pouvoirs publics, autres parties prenantes. La réforme est désormais totalement engagée avec de nouveaux conseils spécialisés - qui ont de nouveaux présidents et vice-présidents - un nouveau conseil d'administration, des commissions chargées de la bioéconomie ou de l'international, créées en août 2019, et la création d'un conseil d'orientation qui tient sa première réunion le 5 novembre 2019.

Nouvelle architecture, nouveaux acteurs, c'est un nouveau mode de conduite de la concertation qui est engagé, dans la lignée des états généraux de l'alimentation et au cœur du Contrat d'objectifs et de Performance (COP) de FranceAgriMer.

### Travaux du Conseil d'orientation du 5/11/2019

Portée par une ambition de fournir des éclairages étayés sur les évolutions économiques des secteurs agricoles et agroalimentaires et de la pêche, il réunit les filières, les acteurs économiques et représentants de la société civile, ainsi que les pouvoirs publics, Ministères, établissements publics, Régions, acteurs des mutations en cours.

La première réunion est l'occasion d'avoir des éclairages de marché de moyen terme, appuyés sur les perspectives de la Commission européenne, d'aborder les enjeux du Brexit pour les filières agricoles et pêche, et de lancer les travaux filière par filière qui seront menés par les conseils spécialisés.

FranceAgriMer

